



DIRECTION REGIONALE
DE L'INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
DE TAHOUA

DANS CE
NUMERO:

Bulletin trimestriel des prix

Période : Troisième trimestre 2015

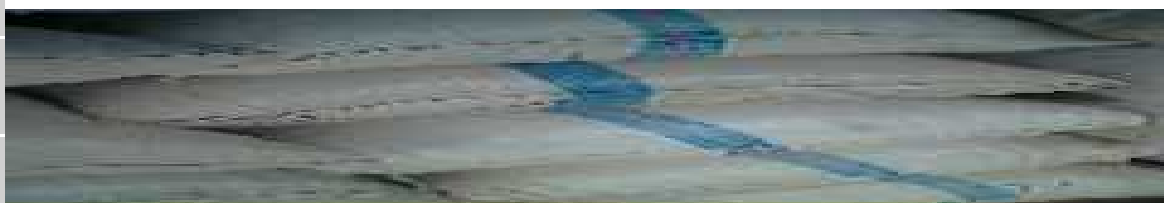
N° 026

OCTOBRE 2015

Ce bulletin met à la disposition des décideurs et utilisateurs des données, l'évolution des prix des principaux produits alimentaires, notamment le mil, le sorgho, le riz, le maïs, le niébé, l'huile de palme, le sucre et la farine de blé. Il a été élaboré à partir des relevés journaliers des prix sur le marché central de la ville de Tahoua. Ces relevés ont été initiés en mars 2008 par l'Institut National de la Statistique (INS), dans le cadre du suivi de la conjoncture, notamment les prix des denrées et produits alimentaires sur les marchés nationaux.

La mesure des poids n'étant pas effectuée, le poids du sac est celui déclaré par les commerçants. Ainsi, le poids réel du sac varie d'une céréale à une autre et d'un produit à un autre.

NOTE	1
Évolution du prix moyen du mil	1
Évolution du prix moyen du sorgho	2
Évolution du prix moyen du maïs	2
Évolution du prix moyen du riz	3
Évolution du prix moyen du niébé	3
Évolution des prix de l'huile de palme, du sucre (en poudre) et de la farine de blé	4
Missions des Directions Régionales de l'INS	4



Sur le marché central de la ville de Tahoua, les prix du mil, du maïs, du sorgho, du riz et du niébé sont à la hausse au troisième trimestre 2015 par rapport au deuxième trimestre 2015.

Au cours de la même période, le prix du sucre (en poudre) est ressorti à la baisse tandis que ceux de l'huile de palme et de la farine de blé sont restés stables.

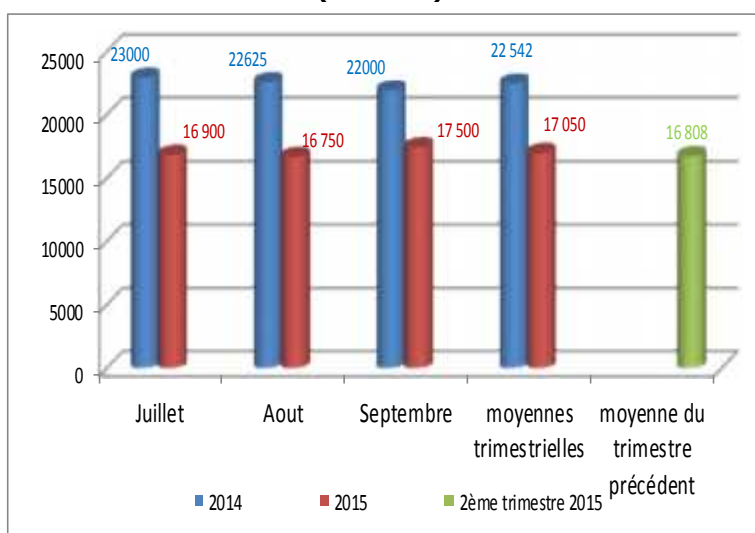
LE MIL

Au troisième trimestre 2015, le prix moyen du sac de 100 kg de mil s'est établi à 17 050 CFA, contre 16 808 FCFA au deuxième trimestre 2015, soit une hausse de 1,4%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en septembre (17 500 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en août (16 750 FCFA).

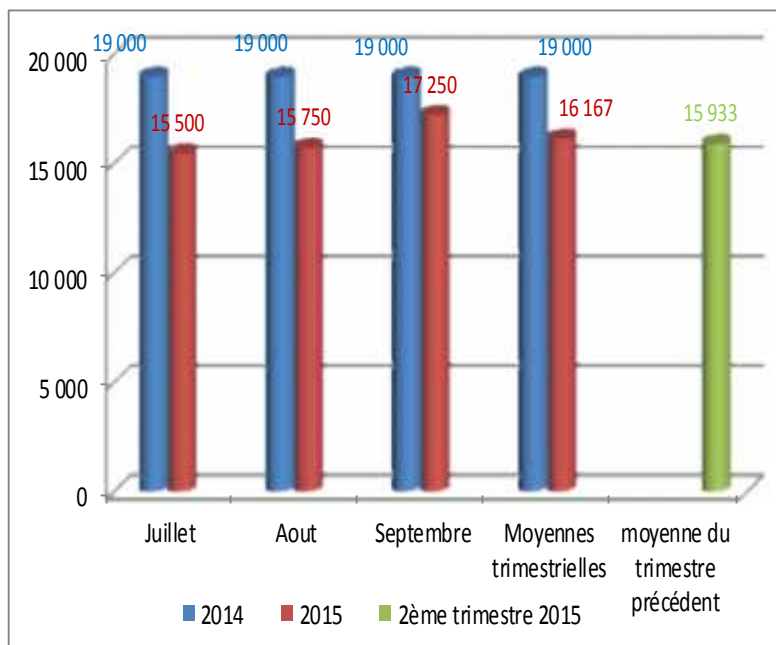
En glissement annuel (troisième trimestre 2015 par rapport au troisième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une baisse significative de 24,4%.

Figure 1: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de mil (en FCFA)



LE SORGHO

Figure 2.: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de sorgho (en FCFA)

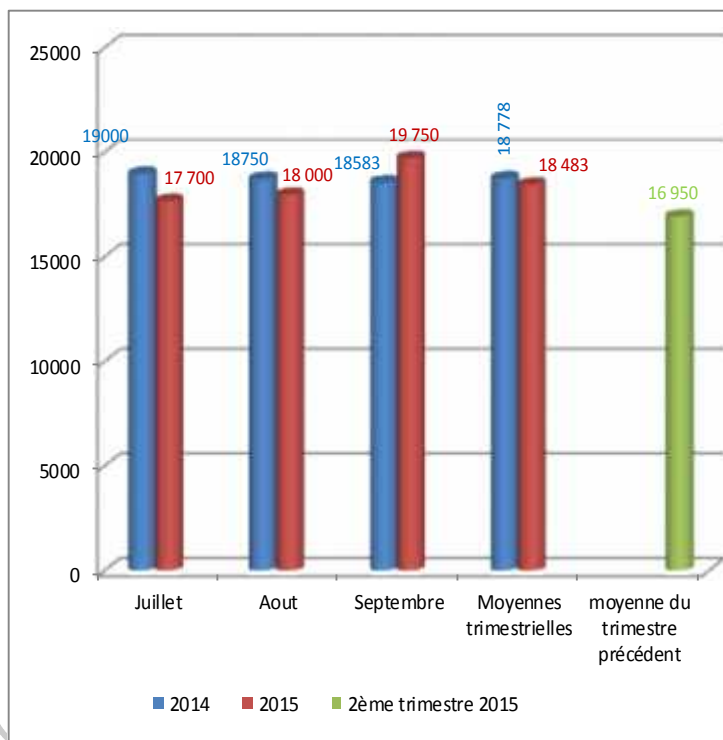


Au troisième trimestre 2015, le prix moyen du sac de 100 kg de sorgho s'est établi à 16 167 FCFA, contre 15 933 FCFA au deuxième trimestre 2015, soit une hausse de 1,5%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en septembre (17 250 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en juillet (15 500 FCFA).

En glissement annuel (troisième trimestre 2015 par rapport au troisième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 100 kg a connu une baisse significative de 14,9%.

Figure 3.: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de maïs (en FCFA)



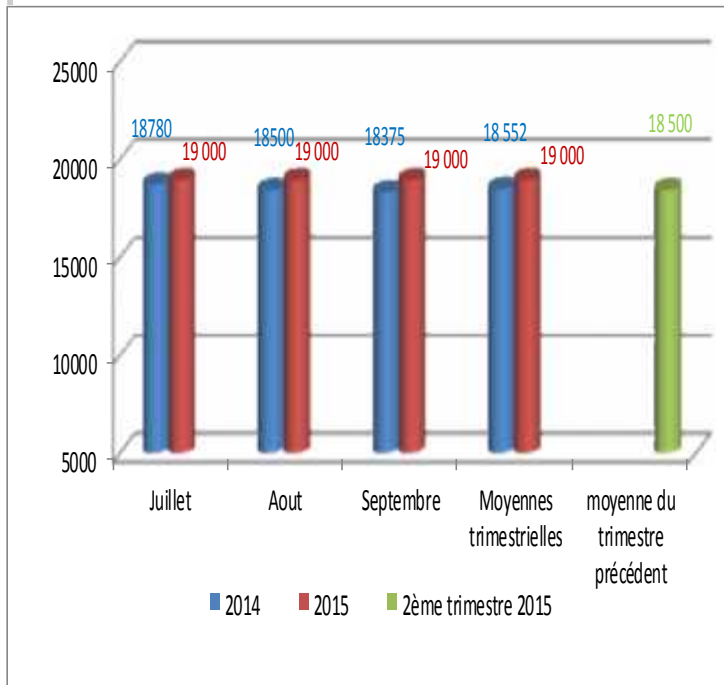
LE MAIS

Au troisième trimestre 2015, le prix moyen du sac de 100 kg de maïs s'est établi à 18 483 FCFA, contre 16 950 FCFA au deuxième trimestre 2015, soit une hausse de 9,0%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en septembre (19 750 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en juillet (17 700 FCFA).

En glissement annuel (troisième trimestre 2015 par rapport au troisième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une baisse de 1,6%.

Figure 4.: Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de riz brisure 25% (en FCFA)



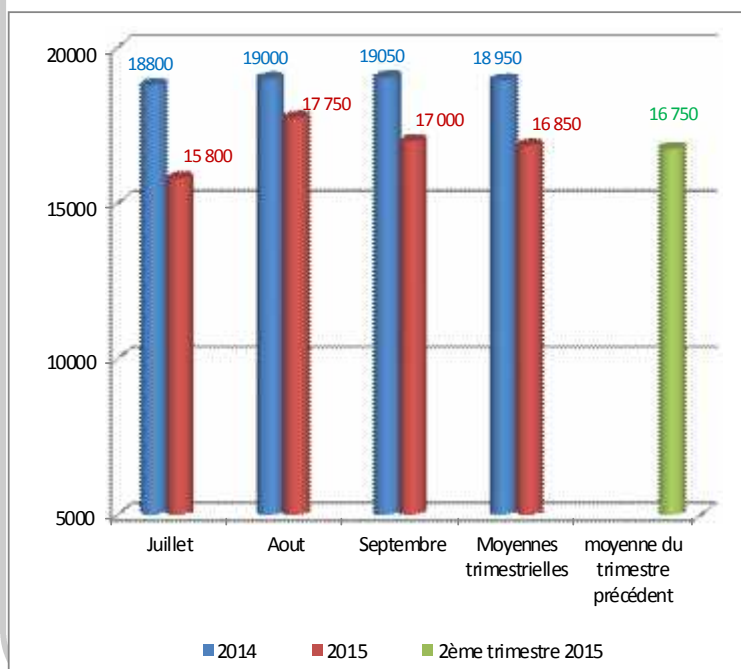
LE RIZ

Au troisième trimestre 2015, le prix moyen du sac de 50 kg de riz s'est établi à 19 000 FCFA, contre 18 500 FCFA au deuxième trimestre 2015, soit une hausse de 2,7%.

Au cours de ce trimestre, le prix du sac de 50 kg est resté stable.

En glissement annuel (troisième trimestre 2015 par rapport au troisième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 50 kg a enregistré une hausse de 2,4%.

Figure 5 : Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de niébé (en FCFA)



LE NIEBE

Au troisième trimestre 2015, le prix moyen du sac de 50 kg de niébé s'est établi à 16 850 FCFA, contre 16 750 FCFA au deuxième trimestre 2015, soit une hausse de 0,6%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été observé en aout (17 750 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en Juillet (15 800 FCFA).

En glissement annuel (troisième trimestre 2015 par rapport au troisième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 50 kg a enregistré une baisse de 11,1%.

Tableau: Prix moyens mensuels et trimestriels de l'huile de palme, du sucre en poudre et de la farine de blé

PRODUIT	Unité	Juillet		Août		Septembre		Moyennes trimestrielles			Variation 3T15/2T15
		2015	2014	2015	2014	2015	2014	3ième Tri- mestre 2014	2ième Tri- mestre 2015	3ième Tri- mestre 2015	
Huile de palme	litre	800	850	800	825	800	800	825	800	800	0,0
Sucre en poudre	kg	600	600	600	600	600	600	600	607	600	-1,2
Farine de blé	kg	350	350	350	350	350	350	350	350	350	0,0

HUILE DE PALME:

Au 3^e trimestre 2015 le prix moyen du litre de l'huile de palme est resté stable par rapport au 2^e trimestre 2015. En glissement annuel, ce prix a enregistré une baisse de 3,0%.

SUCRE EN POUDRE

Au 3^e trimestre 2015, le prix moyen du kg de sucre en poudre s'est établi à 600 FCFA contre 607 FCFA au 2^e trimestre 2015, soit une baisse de 1,2%. En glissement annuel, ce prix est resté stable.

FARINE DE BLE

Au 3^e trimestre 2015, le prix moyen du kg de farine de blé est resté stable par rapport au 2^e trimestre 2015. En glissement annuel, ce prix est également ressorti stable.

Missions de la DR/INS

Les missions sont :

-) Production des données au niveau régional ;
-) Coordination statistique au niveau régional.

Pour cela la DR/INS doit :

- ⇓ Recueillir, pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et qui doivent être collectées aux échelons régional et sous-régional;
- ⇓ Exécuter au niveau régional et sous-régional, pour le compte des services centraux de l'INS toute opération d'enquête ou de recensement;
- ⇓ Diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions Régionales ou élaborées par les DRS elles mêmes;
- ⇓ Réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires sous forme de contrat au niveau régional, afin de satisfaire les besoins spécifiques, en données statistiques, des autorités politiques et administratives régionales, des collectivités territoriales, des services et des partenaires au développement intervenant au niveau des régions
- ⇓ Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition par la Direction Générale de l'INS;
- ⇓ Représenter l'INS et assurer la coordination technique et opérationnelle des activités statistiques des différentes structures concernées au niveau régional;
- ⇓ Promouvoir la culture statistique et commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional.